



4. ATTESTATION PROFILES FENETRES ALU+C-

Nous attestons de la sincérité des données devant être vérifiées relatives à l'empreinte carbone des profilés du site **IES-Installux Extrusion Services basé à PARETS DEL VALLES (Espagne)**, pour la période de **Juillet 2024 - Juin 2025**, données établies conformément à la méthodologie du GFA (**Méthodologie de l'empreinte carbone de l'aluminium de 1ère et 2nde fusion et ses demi-produits - dernière version du 01/09/2021**).

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité et validité des données mentionnées :

- a) cohérence des données (caractéristique de la billettes et/ou provenance ; empreinte carbone provenant de la phase filage) ;
- b) exactitude et exhaustivité des informations utilisées pour l'élaboration des données.

Les travaux menés lors de la vérification nous permettent de conclure que :

- la déclaration (données de production et consommations énergétiques associées) est reconnue **satisfaisante**, car elle est exempte d'inexactitude significative. Elle ne contient ni inexactitude, ni irrégularité non significative.

Données vérifiées, selon la méthodologie GFA :

Empreinte carbone des Billettes :

- Cas des profilés Fenêtres : approvisionnement suffisant en billettes **< 5,8 t eq CO₂ / t** (selon ACV ou billettes issues de seconde fusion) ET 30% de l'approvisionnement est assuré en billettes de refusion → **CONFORME** au référentiel Fenêtres

Empreinte phase extrusion :

- Emissions **< 0,3 t eq CO₂ / t de profilés** en sortie d'usine (pour tous les profilés) → **CONFORME** au référentiel Fenêtres

Par ailleurs, nous avons vérifié le % d'approvisionnement en Billettes recyclées pour les Fenêtres : > 30 % pour la période de Juillet 2024 - Juin 2025 (approche Mass Balance, Rolling average ; pour justification relative à l'eco-modulation applicable aux redevables en France de la REP PMCB-Produits et matériaux de construction du bâtiment).

Les inexactitudes et/ou non conformités non significatives et/ou suggestions d'améliorations sont listées au § 9.

Inexactitude(s) ou irrégularité(s) relevées : 0.

Le présent rapport est valable un an à compter de sa date d'émission définitive ci-dessous.

Pour **SOCOTEC Environnement**,

le Vérificateur, auteur du présent rapport

Nom : Patrick ARMANDO

Signature :

Le : xx/09/2025

Pour le **GFA**,

Nadia MANDRET

Signature :

Le : 29/09/2025

Par sa signature, le GFA atteste que :

- le référentiel GFA cité est la dernière version en vigueur (01/09/2021),
- le présent rapport, pour la vérification réalisée par SOCOTEC Environnement, répond aux exigences de vérification dudit référentiel.





5. ATTESTATION PROFILES FACADES ALU+C-

Nous attestons de la sincérité des données devant être vérifiées relatives à l'empreinte carbone des profilés du site **IES-Installux Extrusion Services basé à PARETS DEL VALLES (Espagne)**, pour la période de **Juillet 2024 - Juin 2025**, données établies conformément à la méthodologie du GFA (*Méthodologie de l'empreinte carbone de l'aluminium de 1^{ere} et 2^{nde} fusion et ses demi-produits - dernière version du 01/09/2021*).

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité et validité des données mentionnées :

- a) cohérence des données (caractéristique de la billettes et/ou provenance ; empreinte carbone provenant de la phase filage) ;
- b) exactitude et exhaustivité des informations utilisées pour l'élaboration des données.

Les travaux menés lors de la vérification nous permettent de conclure que :

- la déclaration (données de production et consommations énergétiques associées) est reconnue **satisfaisante**, car elle est exempte d'inexactitude significative. Elle ne contient ni inexactitude, ni irrégularité non significative.

Données vérifiées, selon la méthodologie GFA :

Empreinte carbone des Billettes :

- Cas des profilés Façades : approvisionnement suffisant en billettes < **4,5 t eq CO₂ / t** (selon ACV ou billettes issues de seconde fusion) → **CONFORME au référentiel Façades.**

Empreinte phase extrusion :

- Emissions < **0,25 t eq CO₂ / t de profilés** en sortie d'usine (pour tous les profilés) → **CONFORME au référentiel Façades.**

Par ailleurs, nous avons vérifié le % d'approvisionnement en Billettes recyclées pour les Façades : pas de disponibilités de la donnée pour la période de Juillet 2024 - Juin 2025 mais un taux > 40 % est assuré depuis le 26 mai 2025, grâce au système d'affectation des billettes à chaque code article (approche Mass Balance, Rolling average ; pour justification relative à l'eco-modulation applicable aux redevables en France de la REP PMCB-Produits et matériaux de construction du bâtiment).

Les inexactitudes et/ou non conformités non significatives et/ou suggestions d'améliorations sont listées au § 9.

Inexactitude(s) ou irrégularité(s) relevées : 0.

Le présent rapport est valable un an à compter de sa date d'émission définitive ci-dessous.

Pour **SOCOTEC Environnement**,

le Vérificateur, auteur du présent rapport

Nom : Patrick ARMANDO

Signature :

Le : xx/09/2025

Pour le **GFA**,

Nadia MANDRET

Signature :

Le : 29/09/2025



Par sa signature, le GFA atteste que :

- le référentiel GFA cité est la dernière version en vigueur (01/09/2021),
- le présent rapport, pour la vérification réalisée par SOCOTEC Environnement, répond aux exigences de vérification dudit référentiel.



6. ATTESTATION PROFILS CLOISONS ALU+C-

Nous attestons de la sincérité des données devant être vérifiées relatives à l'empreinte carbone des profilés du site **IES-Installux Extrusion Services basé à PARETS DEL VALLES (Espagne)**, pour la période de **Juillet 2024 - Juin 2025**, données établies conformément à la méthodologie du GFA (*Méthodologie de l'empreinte carbone de l'aluminium de 1ere et 2^{de} fusion et ses demi-produits - dernière version du 01/09/2021*).

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité et validité des données mentionnées :

- a) cohérence des données (caractéristique de la billettes et/ou provenance ; empreinte carbone provenant de la phase filage) ;
- b) exactitude et exhaustivité des informations utilisées pour l'élaboration des données.

Les travaux menés lors de la vérification nous permettent de conclure que :

- la déclaration (données de production et consommations énergétiques associées) est reconnue **satisfaisante**, car elle est exempte d'inexactitude significative. Elle ne contient ni inexactitude, ni irrégularité non significative.

Données vérifiées, selon la méthodologie GFA :

Empreinte carbone des Billettes :

- Cas des profilés Cloison : approvisionnement suffisant en billettes < **5,8 t eq CO₂ / t** (selon ACV) ou billettes issues de seconde fusion → **CONFORME au référentiel Cloisons.**

Empreinte phase extrusion :

- Emissions < **0,3 t eq CO₂ / t de profilés** en sortie d'usine (pour tous les profilés) → **CONFORME au référentiel Cloisons.**

Par ailleurs, nous avons vérifié le % d'approvisionnement en Billettes recyclées pour les Cloisons : pas de disponibilités de la donnée pour la période de Juillet 2024 - Juin 2025. Un taux minimum de 30 % sera recherché pour la période suivante, grâce au système d'affectation des billettes à chaque code article (approche Mass Balance, Rolling average ; pour justification relative à l'eco-modulation applicable aux redevables en France de la REP PMCB-Produits et matériaux de construction du bâtiment).

Les inexactitudes et/ou non conformités non significatives et/ou suggestions d'améliorations sont listées au § 9.

Inexactitude(s) ou irrégularité(s) relevées : 0.

Le présent rapport est valable un an à compter de sa date d'émission définitive ci-dessous.

Pour **SOCOTEC Environnement**,

le Vérificateur, auteur du présent rapport

Nom : Patrick ARMANDO

Signature :

Le : xx/09/2025

Pour le **GFA**,

Nadia MANDRET

Signature :

Le : 29/09/2025

Par sa signature, le GFA atteste que :

- le référentiel GFA cité est la dernière version en vigueur (01/09/2021),
- le présent rapport, pour la vérification réalisée par SOCOTEC Environnement, répond aux exigences de vérification dudit référentiel.





7. ATTESTATION PROFILES GARDE-CORPS ALU+C-

Nous attestons de la sincérité des données devant être vérifiées relatives à l'empreinte carbone des profilés du site **IES-Installux Extrusion Services basé à PARETS DEL VALLES (Espagne)**, pour la période de **Juillet 2024 - Juin 2025**, données établies conformément à la méthodologie du GFA (*Méthodologie de l'empreinte carbone de l'aluminium de 1ère et 2nde fusion et ses demi-produits - dernière version du 01/09/2021*).

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité et validité des données mentionnées :

- a) cohérence des données (caractéristique de la billettes et/ou provenance ; empreinte carbone provenant de la phase filage) ;
- b) exactitude et exhaustivité des informations utilisées pour l'élaboration des données.

Les travaux menés lors de la vérification nous permettent de conclure que :

- la déclaration (données de production et consommations énergétiques associées) est reconnue **satisfaisante**, car elle est exempte d'inexactitude significative. Elle ne contient ni inexactitude, ni irrégularité non significative.

Données vérifiées, selon la méthodologie GFA :

Empreinte carbone des Billettes :

- Cas des profilés Garde-Corps : approvisionnement suffisant en billettes < 5,8 t eq CO₂ / t (selon ACV) ou billettes issues de seconde fusion → **CONFORME au référentiel Garde-Corps**.

Empreinte phase extrusion :

- Emissions < 0,3 t eq CO₂ / t de profilés en sortie d'usine (pour tous les profilés) → **CONFORME au référentiel Garde-Corps**.

Par ailleurs, nous avons vérifié le % d'approvisionnement en Billettes recyclées pour les Garde-Corps : pas de disponibilités de la donnée pour la période de Juillet 2024 - Juin 2025. Un taux minimum de 30 % sera recherché pour la période suivante, grâce au système d'affectation des billettes à chaque code article (approche Mass Balance, Rolling average ; pour justification relative à l'eco-modulation applicable aux redevables en France de la REP PMCB-Produits et matériaux de construction du bâtiment).

Les inexactitudes et/ou non conformités non significatives et/ou suggestions d'améliorations sont listées au § 9.

Inexactitude(s) ou irrégularité(s) relevées : 0.

Le présent rapport est valable un an à compter de sa date d'émission définitive ci-dessous.

Pour **SOCOTEC Environnement**,

le Vérificateur, auteur du présent rapport

Nom : Patrick ARMANDO

Signature :

Le : xx/09/2025

Pour le **GFA**,

Nadia MANDRET

Signature :

Le : 29/09/2025

Par sa signature, le GFA atteste que :

- le référentiel GFA cité est la dernière version en vigueur (01/09/2021),
- le présent rapport, pour la vérification réalisée par SOCOTEC Environnement, répond aux exigences de vérification dudit référentiel.





8. ATTESTATION PROFILS BRISE-SOLEIL ALU+C-

Nous attestons de la sincérité des données devant être vérifiées relatives à l'empreinte carbone des profilés du site **IES-Installux Extrusion Services basé à PARETS DEL VALLES (Espagne)**, pour la période de **Juillet 2024 - Juin 2025**, données établies conformément à la méthodologie du GFA (*Méthodologie de l'empreinte carbone de l'aluminium de 1ère et 2nde fusion et ses demi-produits - dernière version du 01/09/2021*).

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité et validité des données mentionnées :

- a) cohérence des données (caractéristique de la billettes et/ou provenance ; empreinte carbone provenant de la phase filage) ;
- b) exactitude et exhaustivité des informations utilisées pour l'élaboration des données.

Les travaux menés lors de la vérification nous permettent de conclure que :

- la déclaration (données de production et consommations énergétiques associées) est reconnue **satisfaisante**, car elle est exempte d'inexactitude significative. Elle ne contient ni inexactitude, ni irrégularité non significative.

Données vérifiées, selon la méthodologie GFA :

Empreinte carbone des Billettes :

- Cas des profilés Brise-Soleil : approvisionnement suffisant en billettes < 5,8 t eq CO₂ / t (selon ACV) ou billettes issues de seconde fusion → **CONFORME au référentiel Brise-Soleil**.

Empreinte phase extrusion :

- Emissions < 0,3 t eq CO₂ / t de profilés en sortie d'usine (pour tous les profilés) → **CONFORME au référentiel Brise-Soleil**.

Par ailleurs, nous avons vérifié le % d'approvisionnement en Billettes recyclées pour les Brise-soleil : pas de disponibilités de la donnée pour la période de Juillet 2024 - Juin 2025. Un taux minimum de 30 % sera recherché pour la période suivante, grâce au système d'affectation des billettes à chaque code article (approche Mass Balance, Rolling average ; pour justification relative à l'eco-modulation applicable aux redevables en France de la REP PMCB-Produits et matériaux de construction du bâtiment).

Les inexactitudes et/ou non conformités non significatives et/ou suggestions d'améliorations sont listées au § 9.

Inexactitude(s) ou irrégularité(s) relevées : 0.

Le présent rapport est valable un an à compter de sa date d'émission définitive ci-dessous.

Pour **SOCOTEC Environnement**,

le Vérificateur, auteur du présent rapport

Nom : Patrick ARMANDO

Signature :

Le : xx/09/2025

Pour le **GFA**,

Nadia MANDRET

Signature :

Le : 29/09/2025

Par sa signature, le GFA atteste que :

- le référentiel GFA cité est la dernière version en vigueur (01/09/2021),
- le présent rapport, pour la vérification réalisée par SOCOTEC Environnement, répond aux exigences de vérification dudit référentiel.

